



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS FOOTBALL DIVERSIFIE Réunion du 18 Avril 2018

Procès-Verbal n° 31

Présents : Monsieur Christian TOURNIER
Messieurs Claude BERIAC – François IRLA - Jean Claude SCHMITT

Excusés : Madame Agnès IRLA - André Gilles REALLAND

Le Procès-Verbal de la réunion précédente est **APPROUVE** à l'**UNANIMITE**

LISTE DES MATCHS REPORTES des 2 SECTEURS

Pour voir la liste des matchs (Coupes et Championnats) reportés : [CLIQUEZ ICI](#)

Compétitions Secteur MIDI-PYRENEES

AMENDES DIVERSES

Annexe 5 – Dispositions Financières – Amendes Diverses

Challenge Régional - FOOTBALL ENTREPRISE

- Match A.S.RSC / AS MATRA du 16.04.18. Mail du club A.S MATRA – Mr BEAULIEU Brice en date du 16.04.18.
⇒ La Commission enregistre le FORFAIT de l'équipe de l'A.S MATRA - **Amende 100 €uros**

La présente décision est susceptible d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.O.

Le Secrétaire de Séance
François IRLA

Le Président
Christian TOURNIER